



Sanctionnée pour une minute de silence : ils veulent faire taire les voix de la paix ! Grève et rassemblement au ministère le 17 juin !

Montreuil, le 6 juin 2025

Nous avons appris par les syndicats FSU, FNEC FP-FO, CGT Educ'action et Sud Education de l'Yonne que l'enseignante qui avait observé une minute de silence avec des lycéens demandeurs d'un temps de recueillement, a été notifiée d'une sanction (un blâme), dans un courrier scandaleux lui demandant de « se ressaisir », exigeant un « comportement exemplaire et irréprochable » et menaçant d'une « sanction disciplinaire plus grave pour tout nouveau rapport concernant son comportement ! »

Ces mêmes organisations ont décidé d'un appel à la grève le mardi 17 juin et d'une montée au ministère avec demande d'audience. La FNEC FP-FO appelle à discuter de cet appel partout dès maintenant pour dénoncer les massacres qui se perpétuent à Gaza et exiger : zéro sanction pour la collègue !

La ministre Borne explique que la collègue de Sens a manqué à son devoir de neutralité, ce qui est totalement hors de propos. Elle n'a manifesté aucune conviction politique, religieuse ou philosophique. Mais le fond du problème n'est pas là. La jeunesse est de plus en plus révoltée par ce qui se passe à Gaza et ce qu'elle perçoit comme une complicité de notre gouvernement avec la politique génocidaire de Netanyahu. Pour la ministre, il s'agit de mettre le couvercle sur la marmite, et donc réprimer, intimider...

C'est ce qui se généralisera dans les Universités avec la loi soi-disant de « lutte contre l'antisémitisme », qui permettrait d'enclencher des procédures disciplinaires contre tous ceux qui critiquent la politique génocidaire du gouvernement Netanyahu. C'est pourquoi la FNEC FP-FO appelle également les universitaires et les étudiants à se joindre à cette grève et cette montée au ministère pour exiger le retrait de cette loi indigne.

Honte à ce gouvernement ! Honneur aux dockers de Fos-sur-Mer !

La FNEC FP-FO, avec sa Confédération, réaffirme que tout doit être fait pour un arrêt immédiat des massacres, à commencer par l'arrêt total d'envois d'armes françaises à Israël. Elle salue donc la décision du syndicat CGT des dockers de Fos-sur Mer ayant refusé de charger des armes en direction de l'armée israélienne utilisées pour le génocide.

La FNEC FP-FO sera aux côtés des personnels, étudiants et lycéens qui décideront de se mobiliser pour que cessent le génocide à Gaza et la répression envers nos collègues.

GRÈVE ET RASSEMBLEMENT MARDI 17 JUIN à 14h devant le ministère de l'Éducation nationale